



CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL.

Les membres du Conseil sont invités pour la première fois, conformément aux articles L.1122-12, L.1122-13, L.1122-15 et L.1122-17 et L.1122-17 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD) à se rendre à l'assemblée du Conseil, au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil, Place communale à NASSOGNE), le

SAMEDI 22 DECEMBRE 2018 à 09H45'.

pour délibérer sur les points suivants :

SEANCE PUBLIQUE :

1. CPAS : budget 2019.
2. Rapport 2018 accompagnant la présentation du budget 2019.
3. Budget 2019.
4. Octroi des subsides communaux 2019.
5. Subsides en nature aux différents clubs et associations.
6. Fixation de la dotation communale au budget 2019 de la zone de police Famenne-Ardenne.
7. Délégation au Collège en matière de marchés publics (budget ordinaire).
8. Délégation au Collège en matière de marchés publics à l'ordinaire pour les montants inférieurs à 2.000,00 €.
9. Délégation au Collège en matière de marchés publics (budget extraordinaire).
10. Délégation au Collège en matière d'achat de duo-bacs.
11. Délégation au Collège en matière de personnel contractuel.
12. Délégation au Collège en matière d'éclairage public.
13. Délégation au Collège en matière de concession de sépultures ou de columbarium.
14. Délégation au Collège en matière de recouvrement des créances à l'égard de la commune.
15. Adhésion à l'accord-cadre de la Fédération Wallonie-Bruxelles concernant la fourniture de livres et autres ressources.
16. Pays de Famenne – Perfectionnement du réseau cyclable – Convention Commune/Pays de Famenne – approbation.
17. Fabrique d'église de Chavanne-Charneux : budget 2019.
18. Communications.

HUIS CLOS.

19. Désignations d'enseignants temporaires : ratifications.

Nassogne, le lundi 10 décembre 2018.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur Général ff,


Yvette REUMONT

Le Bourgmestre,


Marc QUIRYNEN

Avant la séance publique, à 9h, se tiendra la réunion conjointe du Conseil communal et du Conseil de l'Action sociale (voir convocation par ailleurs).